

Piloter la formation professionnelle en entreprise : le plan de formation et sa mise en oeuvre

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **tous secteurs**

La certification concerne tous les secteurs et toutes les entreprises au sein desquels les compétences de pilotage de la formation professionnelle continue sont représentées.

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **333**

Code(s) ROME : **M1502**, **K2111**

Formacode : **44528**

Date de création de la certification : **01/01/2008**

Mots clés : **GPEC**, **Formation professionnelle**, **Plan de formation**, **Formation continue**

Identification

Identifiant : **3170**

Version du : **28/11/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Présentation du Certificat Professionnel FFP](#)

Non formalisé :

- [La formation professionnelle continue en France, Centre Inffo](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La certification visée permet d'acquérir des compétences permettant d'une part de mettre en place et de rendre opérationnelle une politique de formation professionnelle dans toutes ses dimensions : stratégie, ingénierie, réglementation, financement, pédagogie, achat; et d'autre part, de faire évoluer la gestion de la formation en fonction de la réglementation en vigueur et de la politique de ressources humaines et de management de l'entreprise.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- sans objet

Descriptif général des compétences constituant la certification

Mettre en place une politique de formation adaptée à l'entreprise ou à l'organisation au sein de laquelle se situe son action.

Proposer des projets de formation s'inscrivant dans le cadre du développement plus général des compétences.

Optimiser les investissements formation de l'entreprise, en utilisant notamment de façon optimale tous les moyens de financement possibles et en se positionnant en tant qu'acheteur de solutions.

Elaborer et piloter un plan de formations aux actions diversifiées, en réponse aux besoins stratégiques, collectifs et individuels de l'entreprise, en managant les services concernés et en évaluant les actions réalisées.

Public visé par la certification

Tous publics

Communiquer sur la formation et ses résultats, en interne (au Comité de Direction, aux Instances représentatives du Personnel et à destination des salariés), et en externe, avec le souci de contribuer à la bonne image de l'entreprise.

Modalités générales

- Formation de préparation à la certification, de 12 jours (84h) de présentiel, en discontinu, en 6 modules de 2 jours.
- L'ensemble est réparti sur 3 à 4 mois environ.
- Les supports de formation sont dématérialisés.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Le contexte de la formation professionnelle est en constante évolution, d'un point de vue réglementaire comme d'un point de vue des modalités de formation. Il est difficile de prétendre acquérir les compétences nécessaires au pilotage de la formation en entreprise sans s'y être préparé. La certification "Piloter la Formation Professionnelle" permet d'accompagner une prise de poste correspondant à ce type d'expertise; ou de consolider son expérience et de faire certifier par Demos qu'une certaine maîtrise du sujet est acquise. Pour autant, afin de parfaire son profil de Responsable Formation (ou équivalent), des compétences relatives à la pédagogie, aux modalités de formation digitales, aux Systèmes d'Information de Gestion de la Formation ainsi que la connaissance des spécificités techniques et règlementaires de l'activité et des métiers de l'organisation au sein de laquelle s'inscrit la mission des candidats doivent s'ajouter à cette certification.

Pour l'entité utilisatrice

" L'obligation de financement de la formation professionnelle continue par les entreprises a été simplifiée depuis le 1er janvier 2015. Les entreprises privées de 11 salariés et plus sont assujetties à une contribution égale à 1 % de la masse salariale, et à 0,55 % pour celles de moins de 11 salariés. Cette contribution est gérée paritairement (employeurs-salariés) par des organismes collecteurs organisés au niveau national ou régional et par secteur professionnel ou au niveau interprofessionnel. Les clefs de répartition de celle-ci varient en fonction de l'effectif de l'entreprise et du dispositif concerné : Congé individuel de formation (CIF), plan de formation, ... Une partie de la contribution est notamment affectée au financement du Compte personnel de formation (CPF). La loi n'oblige plus les entreprises de plus de 300 salariés à une obligation de financement du plan de formation ; elle institue en revanche une obligation d'assurer l'adaptation des salariés à leur poste de travail, et de veiller au maintien de leur capacité à occuper un emploi."
source : Centre Inffo - Janvier 2017

Cette description de l'environnement réglementaire de la formation professionnelle continue illustre à elle seule la complexité et donc le besoin de certifications des compétences en matière de pilotage de la formation. Pour les entreprises souhaitant s'appuyer sur ces compétences, grâce à une évolution interne, ou par recrutement, la certification Demos leur assure qu'une certaine maîtrise du sujet est acquise et qu'elle est actualisée au regard des évolutions réglementaires.

Evaluation / certification

Pré-requis

Il est préférable d'avoir une première expérience dans la gestion des ressources humaines.

Compétences évaluées

Mettre en place une politique de formation adaptée à l'entreprise ou à l'organisation au sein de laquelle son action se situe.

Proposer des projets de formation s'inscrivant dans le cadre du développement plus général des compétences.

Optimiser les investissements formation de l'entreprise, en utilisant notamment de façon optimale tous les moyens de financement possibles et en se positionnant en tant qu'acheteur de solutions.

Elaborer et piloter un plan de formations aux actions diversifiées, en réponse aux besoins stratégiques, collectifs et individuels de l'entreprise, en managant les services concernés et en évaluant les actions réalisées.

Communiquer sur la formation et ses résultats, en interne, au Comité de Direction, aux Instances représentatives du Personnel et à destination des salariés, et en externe, avec le souci de travailler à l'image de l'entreprise.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Non applicable au CP FFP

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Remise du Certificat Professionnel FFP

Centre(s) de passage/certification

- DEMOS - 1, Parvis de la Défense - Paris La Défense - 92 000 Nanterre

Plus d'informations

Statistiques

Nombre de certificats délivrés : 3 au 1er semestre 2017 et 3 en 2016, sur un total de 16 personnes formées sur cette période.

Autres sources d'information

<http://www.demos.fr/formation-cycle-la-gestion-de-la-formation-professionnelle-cycle-certifiant-29913>